

PRÉAMBULE

Les présentes conditions de vente sont applicables à tous les clients de l'Hôtel Village La Mourra 5*, pour la réservation des chambres et suites et l'ensemble des prestations réalisées par l'établissement.

Toute réservation implique de la part du client l'adhésion entière et sans réserves aux présentes conditions.

OBLIGATIONS GÉNÉRALES DU CLIENT

Le client s'engage à user de toutes les installations de l'Hôtel Village La Mourra 5* en " bon père de famille " et conformément aux présentes conditions de vente. Le client ne peut pas héberger d'invités, autre que ceux prévus à la réservation, sans l'accord de la Direction de l'hôtel.

RÉSERVATION

CONFIRMATION D'OPTION

D'après un usage constant de l'hôtellerie, pour être considérée comme ferme et définitive, **toute réservation s'accompagne d'un versement d'arrhes** égal à :

Pendant la période « Haute Saison » (du 21/12/18 au 06/01/19 inclus et du 15/02/19 au 09/03/19 inclus)

- 50 % du montant total pour tout séjour à partir de 2 nuits
- 100 % du montant total pour tout séjour d'1 nuit

Tout le reste de la saison

- 30 % du montant total pour tout séjour à partir de 3 nuits
- 50 % du montant total pour tout séjour de 2 nuits
- 100 % du montant total pour tout séjour d'1 nuit

Les arrhes versées sont déduites à la fin du séjour pour la période convenue.

ANNULATION

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la consommation.

Toute annulation de séjour doit être impérativement adressée par écrit (e-mail ou fax), la date de réception par LA MOURRA 5* fera foi. Cette annulation deviendra valide qu'après confirmation écrite de l'hôtel.

- **A plus de 45 jours avant la date d'arrivée prévue (60 jours pendant les semaines « haute saison »)**, le montant total des arrhes versées est remboursé, déduction faite de 50 € par chambre de frais de dossier.
- **A moins de 45 jours avant la date d'arrivée prévue (60 jours pendant les semaines « haute saison »)**, le montant des arrhes versées est conservé dans sa totalité, quelle que soit la raison de l'annulation. Aucun autre frais ne sera demandé. Les arrhes ne sont ni remboursables, ni reportables sur un autre séjour. Une facture pourra être délivrée pour faire fonctionner l'assurance personnelle du client.

MODIFICATION

Toute modification de séjour (changement de dates, raccourcissement de séjour, etc.) doit être impérativement adressée par écrit (e-mail ou fax), la date de réception par LA MOURRA 5* fera foi. Cette modification est soumise à disponibilité et ne deviendra valide qu'après confirmation écrite de l'hôtel.

- **A plus de 45 jours avant la date d'arrivée prévue (60 jours pendant les semaines « haute saison »)**, une somme forfaitaire de 50 € par chambre sera facturée pour les frais de dossier.
- **A moins de 45 jours avant l'arrivée prévue (60 jours pendant les semaines « haute saison »)**, aucune modification de séjour n'est possible. Le montant du séjour tel que prévu par la confirmation de réservation sera dû en totalité.

NON PRESENTATION

Toute non présentation (no-show) entraînera l'annulation automatique du séjour réservé. Le montant total du séjour initialement réservé ne sera pas demandé mais les arrhes versées seront conservées. Les arrhes ne sont ni remboursables, ni reportables sur un autre séjour.

DÉPART ANTICIPÉ

Tout séjour commencé est dû dans son intégralité.

En cas de départ anticipé, le montant du séjour tel que prévu par la confirmation de réservation est facturé en totalité, à titre d'indemnité.

ARRIVÉE ET DÉPART

La prise de possession des chambres s'effectue à partir de 15h00 et celles-ci doivent être libérées pour 12h00 le jour du départ.

Une arrivée le matin ou tardive doit être notifiée avant l'arrivée.

Toute occupation au-delà de 12h00, **sur demande et selon disponibilité**, pourra donner lieu à une facturation supplémentaire.

NON-FUMEURS

Toutes nos chambres sont strictement non-fumeurs. Etant toutes équipées d'un balcon, les fumeurs seront invités à y sortir ; un cendrier de poche est disponible dans chaque chambre.

Si une odeur de cigarette et/ou des dégâts dus à la consommation de tabac sont constatés au sein de la chambre, l'hôtel se réserve le droit de facturer le client afin de couvrir les frais de nettoyage.

BAR & RESTAURANT

PETIT DEJEUNER

Le **petit déjeuner** est servi au restaurant sous forme d'un grand buffet, ou en chambre avec supplément.

Si les résidents souhaitent dîner dans notre restaurant, nous leur conseillons vivement d'en faire la demande au préalable afin d'effectuer une réservation (sous réserve de disponibilité).

RESTAURATION

Le bar de l'hôtel propose au déjeuner, une restauration légère (chaude et froide), une carte enfant et l'après-midi un grand choix de pâtisserie pour le goûter.

Le soir, une **cuisine d'inspiration japonaise et fusion** est servie au restaurant pour un dîner chaleureux.

En complément, une carte de room service est disponible 24h/24h.

BIEN-ÊTRE

Notre **espace bien-être** est à disposition : piscine intérieure chauffée de 17 mètres de long, sauna, hammam et salon de relaxation.

Nos masseurs kinésithérapeutes proposent une large gamme de massages, sur rendez-vous et en supplément.

Spa « My Blend By Clarins » : nos esthéticiennes proposent à notre clientèle une carte complète de massages et de soins personnalisés Clarins, sur rendez-vous et en supplément.

DIVERS

Les animaux sont acceptés avec un supplément de 30 € par jour et par animal (hors nourriture). Ils sont interdits au Spa du chalet et dans notre restaurant.

Nous ne disposons pas de lit supplémentaire.

Un lit bébé (jusqu'à 3 ans) peut être installé gratuitement dans toutes les chambres.

Le parking est en supplément : 22 € par véhicule et par jour (parking couvert, accessible directement depuis l'hôtel).

HOTEL VILLAGE LA MOURRA 5 *** - Famille CERBONESCHI**

Avenue du Prariond 73150 Val d'Isère - France | TEL. +33 (0)4 79 40 28 70

information@hotellamourra.com - RCS 528 193 709

www.hotellamourra.com